

TRANSACTION VENTE

Prix de vente	Honoraires TTC
Inférieur ou égal à 200 000 €	11 000 €
Entre 200 001 € et 500 000 €	7 %
Entre 500 001 € et 900 000 €	6,5 %
Entre 900 001 € et 1 500 000 €	6 %
Au-delà de 1 500 001 €	5,5 %
Garage et parking	25 %
	Avec minimum de 2000 €
Avis de valeur	
<i>Rappel : Avis de valeur ne constitue pas une expertise</i>	100 €
Expertise	2500 €

FONDS DE COMMERCE ET PROFESSIONNEL

Prix de vente	Honoraires TTC
Inférieur ou égal à 200 000 €	10 %
Entre 200 001 € et 500 000 €	8 %
Entre 500 001 € et 1 000 000 €	7 %
Entre 1 000 001 € et 1 500 000 €	6,5 %
Au-delà de 1 500 001 €	6 %

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur). L'agence peut cependant exceptionnellement établir un mandat de vente avec des honoraires à la charge de l'acquéreur.